

COMMUNIQUE A DESTINATION DES PARENTS POUR LA SUPPRESSION DES E3C

08.01.2020

Réuni.e.s en heure d'information syndicale le lundi 6 janvier 2020, les enseignant.e.s, personnels, du Lycée Polyvalent Evariste Galois de Noisy-le-Grand, ont exprimé leur inquiétude et leur désaccord au sujet des Épreuves de Contrôle Continu en Cours de Formation (E3C) et exigent l'annulation de la première session des E3C censée se tenir début février 2020. Nous dénonçons l'impréparation de cette première session des E3C, révélatrice de la précipitation et improvisation dans laquelle se fait cette réforme massivement refusée depuis plus d'un an et demi par les personnels du lycée E. Galois.

Nous sommes donc contraints à refuser de faire passer ces épreuves car :

1) Nous rejetons toujours le passage d'une évaluation nationale à une évaluation locale qui creuse encore davantage les inégalités territoriales. En effet les modalités d'organisation à la charge de chaque établissement ne garantissent plus l'équité entre les candidats à propos par exemple de la banalisation ou non de la semaine où se déroulent les épreuves, du choix des sujets « par classe ou par créneaux de convocations » ou de la date exacte des épreuves, certaines classes pouvant avoir trois semaines de préparation de plus que d'autres selon les établissements. Ce bac local est inégal surtout dans le processus de sélection Parcoursup, ce n'est pas ce que nous voulons pour vos enfants.

2) Les E3C arrivent bien trop tôt : ni les élèves ni les professeurs n'ont eu assez de temps pour se préparer à la méthodologie des nouvelles épreuves et aux nouveaux programmes, imposés dans la précipitation.

3) Certaines épreuves ne tiennent pas compte des différences de niveau réelles entre les élèves de la voie générale et ceux de la voie technologique et mettent ces derniers en grande difficulté. De plus il y a des erreurs ou des aberrations pédagogiques dans certains sujets proposés.

4) Les E3C entraînent une importante surcharge de travail pour les enseignant.e.s et les personnels administratifs : aucune décharge horaire n'est prévue pour le choix des sujets, les concertations, la préparation des barèmes de corrections, les heures d'harmonisation, l'envoi des convocations, le scan des copies, la photocopie des copies, (aberration environnementale)... En effet, la correction sera dématérialisée, obligeant les professeurs à consulter les copies sur écran, ce qui rendra la correction très inconfortable, sûrement plus longue et donc de moins bonne qualité.

5) Les conditions matérielles de mise en place sont inacceptables pour un examen : les instructions ont été tardives et parfois contradictoires, l'ouverture de la banque des sujets (BNS), annoncée pour le 15 octobre, puis pour le 1^{er} décembre, n'est effective que depuis le lundi 9 décembre et dans certaines disciplines le barème de correction n'a été envoyé par l'inspection que le mardi 31 décembre. De plus, encore de trop nombreux professeurs de notre lycée n'ont toujours pas accès à la BNS (Banque Nationale des Sujets).

Outre le fait que le système des E3C nuit au travail des enseignements en multipliant les évaluations, nous constatons que les élèves sont soumis à une pression en continu du fait de ces nouvelles modalités d'examen, ce qui crée une situation anxiogène pour eux et ne sont donc pas en situation favorable pour les apprentissages. Nous réitérons notre engagement envers nos élèves et, pour reprendre une phrase de la lettre ouverte du SNPDEN (syndicat majoritaire des personnels de direction) de l'académie de Lyon : « Cette obstination ministérielle à ne pas voir la réalité en face est parfaitement incompréhensible à nos yeux ».